

**ASSOCIATION PAROISSIALE CATHOLIQUE DU
SACRE-CŒUR LAUSANNE**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU
MARDI 11 JUIN 2019**

Le Président du Conseil de paroisse, Jean-François Calanca souhaite la bienvenue et remercie chaleureusement de leur présence à notre assemblée notre curé l'Abbé Vincent Roos, les paroissiennes et paroissiens, et relève la présence du Père Maroun Tarabay, du Père Luc Ruedin, de l'Abbé Marc Donzé, des représentants des Communautés ukrainienne et espagnole, ainsi que du Président de la Communauté de l'Étincelle, Martin Haab.

Après lecture par Monsieur le Curé d'un merveilleux texte du pape François, l'assemblée est ouverte. Quelques personnes se sont **excusées** :

Le Vicaire épiscopal Christophe Godel ; Mme Schaller, Présidente de la FEDEC-VD ; M. Pillonel, secrétaire général de la FEDEC-VD ; Martin Heinzmann notre décan ; Jean Vallélian ; Catherine Migliarini ; Dario Alasia ; Maurice Exquis.

L'assemblée accorde, sans opposition, le droit de vote à quelques personnes présentes ce soir, qui n'habitent pas ou plus le territoire de la paroisse, mais qui sont particulièrement actives au sein de notre paroisse, juste pour cette assemblée. Il s'agit de :

Nicole Christe ; Corinne Anne Favre Perreaud ; Philippe Perreaud ; Tanneguy Lestiboudois ; Julia Calanca ; Geneviève Bosson ; Paul Helfer Dario Alasia ; Massayuki Kono ; Thérèse Kern ; Jeanne Voruz ; Barbara ; Bruno Cortesavo.

Convoquée conformément aux statuts de notre association, la présente assemblée peut valablement **délibérer selon l'ordre du jour annoncé.**

Personne n'ayant requis lecture du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 31 mai 2018, dont un résumé est paru dans le bulletin paroissial « L'essentiel » du mois de décembre 2018, le Président s'enquiert si quelqu'un a une observation ou une remarque à formuler. Tel n'étant pas le cas, ce procès-verbal est réputé être adopté tacitement.

Après la présentation des membres du Conseil de paroisse et de notre secrétaire administrative, sont évoqués les changements de présidence intervenus au sein du Conseil suite au départ de notre ancienne Présidente Lucienne Giordano lors de la dernière assemblée du 31 mai 2018 : Caroline Hauser a assumé ad interim la fonction de Présidente avant de transmettre le flambeau en janvier 2019 à Jean-François Calanca.

Le Conseil de paroisse s'est réuni à 10 reprises et a traité les affaires courantes de l'association, notamment la gestion du personnel, des achats, l'évaluation des fournisseurs, la gestion des projets, la gestion des plannings du personnel, la gestion des immeubles, les relations avec la FEDEC, la comptabilité et la mise en place de l'Oratoire Bois-Cerf qui est maintenant installé.

Actuellement de nombreux projets importants sont en cours : les séances de projet se multiplient, que ce soit pour le jumelage avec Homs en Syrie, la rénovation de Mon-Gré, la réfection de la cure, l'éclairage de notre église, une histoire de rampe et de servitude très complexe à gérer à Mon-Gré, ainsi que les projets en gestation de notre curé, lequel déborde d'énergie pour faire bouger notre paroisse, le mobilier liturgique, le service liturgique, l'accès aux personnes à mobilité réduite, l'accueil par notre paroisse de la communauté de l'Étincelle.

Ceci sans compter tous les projets examinés, sans pouvoir répondre toujours positivement, ou repoussés parfois faute de temps et en raison de la gestion des priorités.

Les 2 principaux sujets traités cette année concernent : la réfection de la cure et le Centre Mon Gré, deux projets qui mobilisent à eux seuls une grande partie de notre énergie.

Nous avons bien entendu, comme chaque année, assuré l'entretien et le suivi de l'église, des salles paroissiales et de nos trois immeubles, en lien avec nos 3 gérances mandatées, respectivement la régie Demierre pour le boulevard de Grancy 19/19A, la régie Golay Immobilier pour le Beau-Rivage 7 et la fiduciaire Favre Perreaud pour le Beau-Rivage 5. Le Président précise en quelques mots les actions et délégations du Conseil de paroisse et souligne que le Conseil de paroisse ne gère ni le choix définitif des locataires (il peut suggérer, proposer, mais l'analyse du dossier est sous la responsabilité de la gérance compétente), ni

la conciergerie et les affaires courantes des immeubles ni les problèmes de voisinage.

Puis la parole est donnée à Tanneguy Lestiboudois, mandataire délégué aux immeubles.

Juste à côté de notre immeuble du Bvd de Grancy 19/19A, les Retraites populaires et l'EPER ont un projet de construction commun d'un immeuble de 6 étages sur la parcelle qui abrite les locaux de l'EPER au Bvd de Grancy, 17bis. L'accès à cette parcelle se fait par une rampe, propriété de la paroisse du Sacré-Cœur, laquelle n'est pas conçue pour supporter des charges supérieures à 3,5 tonnes, soit le poids d'une voiture de tourisme. Nous avons donc dans un premier temps fait poser un panneau interdisant l'accès aux véhicules de plus de 3.5 tonnes, puis fait opposition à ce projet de construction. Nous sommes depuis en pourparlers avec respectivement les Retraites populaires et l'EPER afin de trouver la meilleure solution pour remédier à ce problème.

Pour ce qui concerne la chapelle Mon-Gré, la communauté portugaise a définitivement quitté le centré Mon-Gré et les messes de la communauté portugaise ont lieu dorénavant à l'église St Nicolas de Flue à Chailly.

Au Beau-Rivage 7, nous avons récupéré un petit local d'environ 25m², au rez de chaussée du bâtiment, pour des archives de la paroisse.

Au Beau-Rivage 5, une solution pour atténuer le bruit de la porte automatique du garage est en place et donne pour l'instant des résultats satisfaisants.

Au niveau du bâtiment BR1-BR3, l'ensemble des portes du bâtiment a été sécurisé avec des accès par badge et les serrures des portes de l'église s'ouvrent et se ferment maintenant à heures fixes. Sont aussi équipés de badges, la sacristie, les accès à la cure, l'espace Zundel, le secrétariat, le secrétariat de la mission hispanophone, la plupart des salles paroissiales et le local des louveteaux en sous-sol. Nous ferons le point après quelques temps d'utilisation avant de compléter cette installation.

Des travaux doivent être entrepris au niveau de l'étanchéité de la chapelle Ste Marie. Ces travaux seront, dans la mesure du possible, réalisés au moment des travaux de remise en service de la cure.

Suite aux dégâts entraînés par les très fortes pluies du 11 juin 2018 (un an, jour pour jour), nous avons procédé à la réparation du plafond au niveau de l'entrée St-Joseph et de la porte du local louveteaux qui venait d'être posée lors des travaux de rénovation effectués l'année passée.

Au niveau de l'église, la nouvelle sonorisation (hors enceintes) installée au mois de septembre dernier fonctionne parfaitement. Nous avons également changé les micros de l'autel, de l'ambon et le micro-cravate du célébrant. A noter que le réglage du volume de ces micros a été simplifié et peut être ajusté dorénavant directement depuis l'église.

Nous avons diminué la hauteur de l'Autel de quelques centimètres en diminuant le socle afin de permettre un meilleur confort pour les célébrants. Nous allons aussi installer un nouvel éclairage.

Comme évoqué lors de l'assemblée générale de 2018, les travaux de réparation de la rampe du parvis ont eu lieu au début du mois d'octobre 2018, travaux dont Tanneguy Lestiboudois donne une description détaillée.

Pour les extérieurs, divers travaux d'entretien et de taille des arbres ont été menés à bien, permettant notamment de sécuriser le passage à bien plaie (côté Nord) utilisé quotidiennement par de nombreux élèves du collège de l'Élysée.

A l'heure du rapport sur l'utilisation du fonds de solidarité, Alain-Gérard Scherwey relate que la somme à disposition (CHF 45'000) a été distribuée en totalité, ce qui n'est pas très difficile tant est longue la liste des fléaux qui frappent, ici ou ailleurs, tant de personnes. En gros, un tiers a été dévolu à la lutte contre la pauvreté, la précarité et la marginalité ; 22 % pour l'éducation et l'égalité. Un cinquième concernait le domaine de la santé et du handicap. Le reste se répartit entre des soutiens à des communautés religieuses, nutrition, infrastructures et autres divers.

Cette année, env. 41 % de l' « enveloppe » a été distribuée dans la proximité, à Lausanne et ailleurs en Suisse, le reste étant destiné à soutenir des actions à l'étranger.

Le fonds d'aide à la formation et à la culture chrétienne a permis, depuis la dernière assemblée, de soutenir deux personnes dans leur formation pour un total de CHF 8'000 à ce jour.

De nombreuses solidarités s'expriment dans notre paroisse, comme ailleurs aussi heureusement ! Les allocations aux fonds de solidarité et d'aide à la formation et à la culture chrétienne participent de ce mouvement, et tous les remerciements, toutes les gratitudes qui nous parviennent, tout le mérite de cet élan de générosité reviennent aux paroissiens qui, lors de l'assemblée de l'an dernier, ont accepté de doter ces fonds.

Au chapitre des projets en cours et futurs, Cristina Peduto évoque la rénovation de la cure. Après avoir mandaté deux bureaux d'architecture pour une pré-étude, nous avons pu avoir deux approches différentes, mettant en évidence des problématiques et des solutions, tout en analysant au mieux la potentialité de l'espace. Les variantes ont été

appréciées par le groupe de réflexion et présentées ensuite au Conseil de paroisse. Après analyse et discussion des propositions, celui-ci a choisi le bureau Dettling Péléraux architectes à Lausanne comme mandataire pour la rénovation de la cure.

M. Jean-Marc Péléraux présente à l'assemblée le projet (qui inclut de manière prioritaire les dispositifs anti-feu et la mise aux normes pour la mobilité avec notamment la réalisation d'un ascenseur), comprenant un résumé rapide de l'étude présentée, l'illustration sur plans avec les zones touchées par la rénovation, les diverses phases du projet et le planning envisagé, sans omettre la question des coûts.

Le groupe de réflexion constitué par l'Abbé Vincent Roos, curé, Mario Freire dos Santos, conseiller de paroisse, Tanneguy Lestiboudois, mandataire de l'Association paroissiale et Cristina Peduto, vide-Présidente est remercié pour le temps consacré à cet important projet.

L'assemblée a l'opportunité de poser des questions. Mme Basabé demande si l'accès par l'ascenseur et les toilettes pour handicapés seront suffisants pour sa chaise. M. Péléraux assure que oui. L'Abbé Marc Donzé s'enquiert de l'endroit où va être situé l'espace Zundel : Dans le salon de la princesse Léonille.

A la question de savoir si l'assemblée approuve ce projet dans sa globalité, un soutien massif à main levée permet au Président de conclure que nous pouvons donc aller de l'avant.

Ensuite Caroline Hauser expose l'état du projet de rénovation Mon-Gré et des travaux prévus à notre immeuble du Bvd de Grancy 19/19A.

Depuis la dernière assemblée générale, la commission de construction (composée de 2 architectes de AC Atelier Commun Giuseppe Peduto et Tanguy Margairaz, du responsable des immeubles du Sacré Cœur Tanneguy Lestiboudois ainsi que des représentants de la paroisse Lucienne Giordano, Catherine Gigon Niklaus, Yannick Le Moigne et Caroline Hauser, avec le concours ponctuel de l'Abbé Marc Donzé pour les thèmes relatifs à la chapelle) a travaillé d'arrache-pied.

Outre les travaux de rénovation et de surélévation, les espaces intérieurs du centre Mon-Gré ont été au centre du projet : accessible depuis le Boulevard de Grancy, le nouveau pavillon abritera un espace d'accueil lumineux et ouvert sur l'extérieur. Dédié à la rencontre et à l'échange, il constituera une transition naturelle entre l'espace public et l'ambiance tamisée de la chapelle. L'accès au niveau inférieur s'effectuera par une galerie, permettant de faire entrer une grande quantité de lumière jusqu'aux salles de conférence, entièrement vitrées et séparées par des parois coulissantes.

Un concept d'aménagements extérieurs a été mis en place à l'échelle de la parcelle, et en relation étroite avec la création du pavillon. La création d'une grande bande plantée sur l'esplanade cherchera à introduire de la végétation au sein de cet espace minéral, tout en mettant à distance les immeubles voisins. Elle prendra la forme d'un ruban qui se déploiera le long de la parcelle et qui s'interrompra au niveau de la terrasse du restaurant « Le Tortillard » afin de mettre en valeur le dégagement existant sur les montagnes. Deux bacs plantés disposés en îlots, intégrant des bancs sur leur pourtour, viendront compléter ce dispositif tout en créant des ambiances différentes selon leur position. Un jardin situé en contrebas de l'immeuble sera réaménagé pour accueillir des espaces de rencontre et de détente à destination des locataires.

Concernant la partie liturgique de la chapelle, le projet devra être présenté à la Commission des Arts Sacrés de la FEDEC. Cette commission aura un rôle consultatif et veillera à ce que certains éléments ne soient pas oubliés lors des travaux de la chapelle. Je veux parler du siège de la présidence, du tabernacle, d'une croix, etc.

Le Comité de la FEDEC a validé l'ensemble du projet, respectivement pour la chapelle et la surélévation du bâtiment par un courrier du 4 juin 2018, et pour les travaux de rénovation de l'immeuble et des extérieurs, au mois de mars 2019.

Le dossier d'autorisation a été déposé au bureau des permis de construire en date du 12 décembre 2018. Le 14 février 2019 nous a été communiqué le résultat de l'examen préalable. Des compléments mineurs demandés pour ce dossier ont fait l'objet d'un complément de dossier déposé le 26 avril 2019.

Les démarches relatives au permis de construire sont donc en cours, leur résultat permettra d'avoir une meilleure vision quant aux questions relatives au déroulement du chantier et au planning des travaux. A ce propos, il est prévu d'organiser une séance d'information à la fois pour les locataires commerciaux et les locataires des logements, ceci environ 3 mois avant le début du chantier pour les bureaux et 6 mois avant le début des interventions dans les logements. La durée totale du chantier est estimée à environ 18 mois.

Les grandes phases sont prévues dans cet ordre :

- Travaux préparatoires, au droit des canalisations et dans les niveaux inférieurs,
- Interventions dans les commerces, les logements et début de construction du centre Mon-Gré,
- Surélévation et second œuvre de Mon-Gré,
- Isolation des façades et travaux des extérieurs.

Aucune résiliation de bail n'est prévue en vue des travaux dans l'immeuble. Des solutions adaptées seront prévues pendant la durée des travaux pour faciliter la vie de nos locataires, particulièrement pour les logements.

Le curé Vincent Roos évoque ensuite la place stratégique de Mon-Gré dans l'aménagement du futur quartier de la gare, et la grande chance que représente cette chapelle située dans un lieu avec beaucoup de passage, de mouvement, très intéressant pour la pastorale de proximité. Elle se trouve dans une situation analogue à celle de l'église Notre-Dame de Genève proche de la gare de Cornavin, où des prières et des offices sont organisés pour les gens de passage. Néanmoins, le projet pastoral n'est pas encore abouti.

Côté finances, il est rappelé en préambule que c'est le patrimoine légué à la paroisse du Sacré-Cœur au fil du temps qui permet aujourd'hui de présenter des comptes qui permettent à notre paroisse de grandir, d'être généreuse. Notre responsabilité est de pérenniser ce confort financier pour continuer nos activités pastorales. Hommage soit rendu au mérite des nombreux conseillers avant nous, dont certains sont ici ce soir, qui ont fait un travail de gestion conservateur mais toujours judicieux et courageux, et qui ont fait de notre paroisse ce qu'elle est aujourd'hui.

Puis Bruno Migliarini, trésorier, remercie pour son travail Corinne Anne Favre Perreaud, notre fidèle et très estimée trésorière mandatée, et lui cède la parole pour la présentation des résultats de l'exercice 2018 et la proposition de budget pour cette année 2019.

Avec des produits se montant à CHF 291'163.91 et des dépenses ordinaires de CHF 766'470.18, le compte de résultat de la paroisse montre un déficit de CHF 475'306.27 (intermédiaire). En tenant compte des produits exceptionnels de CHF 12'500.00 (legs), ainsi que des charges exceptionnelles qui sont détaillées par Corinne Anne Favre Perreaud pour un total de CHF 381'609.07, le résultat Paroisse de l'exercice 2018 se solde par un excédent de charges de CHF 844'415.34 (dont plus de CHF 270'000.00 pour les provisions).

Grâce au produit net des immeubles de rapport de CHF 920'528.50, le résultat de l'exercice est quand même positif et s'élève à CHF 76'113.16.

Le budget 2019 prévoit un excédent de charges pour la paroisse de CHF 815'700.00. Le produit net des immeubles attendu de CHF 890'700.00 laisse espérer un résultat final positif de l'ordre de CHF 75'000.00.

Au 31.12.2018, le bilan témoigne d'un montant de CHF 16'892'358.22 à l'actif et au passif, le capital de l'organisation se montant à CHF 1'100'978.42.

La parole est donnée à Jean Marescot, pour les vérificateurs des comptes, qui confirme que le bilan concorde, que les comptes sont tenus avec exactitude, correspondant aux exigences légales. Il propose à l'assemblée d'approuver les comptes tels que présentés. Bruno Migliarini remercie les vérificateurs de leur travail.

Personne n'ayant de question relative aux états financiers ni au budget 2019 présenté, le Président soumet à l'approbation de l'assemblée, successivement, le rapport de gestion du Conseil de paroisse et les comptes 2018, lesquels sont approuvés à l'unanimité.

C'est également sans opposition ni abstention que sont approuvées les propositions d'allocation de l'excédent de recettes à raison de CHF 45'000.00 en faveur du fonds de solidarité, et de CHF 30'000.00 pour le Fonds d'aide pour la formation et la culture chrétienne, ainsi que le budget 2019.

L'assemble donne décharge de leur mandat aux membres du Conseil pour cet exercice, proposition approuvée sans avis contraire.

Antoine Mbombo Tshimanga a atteint la limite statutaire des 12 années comme membre du Conseil, après s'être investi dans plusieurs tâches importantes comme le lien avec le Conseil de pastorale, le soutien informatique au secrétariat, le site internet, entre autres. Il est chaleureusement remercié et applaudi et adresse quelques paroles de gratitude.

A chapitre des départs également, notre organiste Paul Helfer. Il nous a offert des notes, des harmonies, du rythme, il a soutenu la ferveur et les prières par la grâce de la musique depuis en tout cas novembre 1996 et il prend maintenant sa retraite et reçoit également l'acclamation de l'assemblée reconnaissante.

Les autres membres du Conseil sont en cours de mandat et aucun n'a démissionné, de sorte qu'ils continuent à faire partie du Conseil.

Deux nouveaux candidats sont présentés, étant précisé que la prépondérance masculine n'a pas échappé au Conseil et que nous souhaiterions avoir davantage de femmes dans nos rangs à l'avenir.

Jean-François Calanca présente la candidature de Philippe Hausammann. Né à Pully en 1963, celui-ci a fait ses études à Lausanne ainsi qu'à Aigle. Après un apprentissage d'agriculteur, il a travaillé au brico-loisirs à Renens pour vendre fleurs, plantons et arbustes. A 22 ans, il est parti en voyage, puis pendant 15 ans il a travaillé l'été dans les piscines et dès septembre il voyageait à la découverte d'autres continents. Depuis, il s'est assagi, il a rencontré sa femme Tâm en Suisse. Ils sont mariés depuis 14 ans et ont une fille : Marie qui vient de faire sa première communion ici même. Comme ils habitent le quartier sous-gare, ils sont arrivés à l'église du Sacré-Cœur et ont de suite apprécié le curé ainsi que les fidèles de la paroisse. Philippe Hausammann travaille actuellement au service des sports de la ville de Lausanne en qualité de chef d'équipe au stade olympique, ce qui l'amène à côtoyer beaucoup de sportifs ainsi qu'à préparer et accompagner diverses manifestations sportives.

Bruno Migliarini présente la candidature Samuel Fortis, né en 1970 à Neuchâtel où il a effectué ses écoles et son apprentissage en qualité de pâtissier-confiseur. Il quitte son pays natal pour s'établir sur le canton de Vaud pour pratiquer son métier pendant plus de 15 ans chez divers artisans de Lausanne. Après une réorientation professionnelle, il travaille actuellement dans le domaine de la logistique sur Lausanne et environs. Cela fait 19 ans qu'il habite sur le territoire de la paroisse du Sacré-Cœur. Il est marié et a deux enfants qui ont été baptisés, ont communié et confirmé dans notre paroisse. Pour celle-ci, Samuel Fortis a notamment réalisé quelques projets comme par exemple lors du centième anniversaire du Sacré-Coeur (Photomaton et sa Mosaïque, divers supports publicitaires tels qu'affiches, flyers, roll-ups, ainsi que l'organisation du traiteur pour les festivités), ou encore en lien avec « La crèche des 5 Sens » (organisation, déménagement et publicité) ou encore le vin chaud lors des vœux de la cure. Engagé et motivé, il serait heureux de pouvoir participer à l'aventure dans de nouveaux projets en œuvrant au sein du Conseil de paroisse.

L'un après l'autre, tant Philippe Hausammann que Samuel Fortis sont élus par acclamation.

Selon les statuts, le Conseil désigne en son sein un Président, un vice-Président, un secrétaire et un trésorier. Le conseil maintenant constitué va s'en charger lors de sa prochaine séance.

Les vérificateurs des comptes qui ont accepté de vérifier les comptes 2018, soit Messieurs Jean Marescot et Philippe de Preux ainsi que Madame Marie-Louise Mello, suppléante, sont disposés à accepter de poursuivre leur mandat pour un nouvel exercice. L'assemble les élit aussi par acclamation.

En l'absence de toute proposition individuelle et personne ne sollicitant la parole, la première partie administrative est close.

Catherine Gigon Niklaus, Présidente du Conseil de pastorale, prend la parole, évoque les scouts du Sacré-Coeur et remercie en particulier Jeanne Voruz et Anne Thiébaud (cette dernière absente ce soir) pour leur engagement en binôme comme cheffes durant 3 ans, ainsi que les cheffes et chefs qui vont assumer la troupe à l'avenir. Alexia et Jonas sont là. Beaucoup parmi les 28 chefs qui composent le groupement sont en période d'examens. L'année écoulée a été bien chargée pour les scouts : plusieurs camps d'été, des rencontres quasi tous les samedis, environ 70 participants de 7 à 17 ans. Les activités sont soutenues par les cotisations des parents, les subventions J+S, des recherches de fonds, ventes de pâtisseries, aides à la ferme, ainsi que par la paroisse. La prochaine équipe sera gérée par Agathe et trois autres personnes dont Alexia (resp. 2ème branche), Jérémie (resp. 1ère branche) et Léonard (resp. pionniers et cordées).

Catherine Gigon Niklaus rend aussi hommage aux bénévoles qui s'engagent au service des autres: la catéchèse intergénérationnelle ; chaque paroissienne et chaque paroissien qui viennent aux messes ; La dynamique équipe de chantres bénévoles sous la houlette de Jean-Pierre Cap : Annabelle, Bénédicte, Gérard et Jean-Pierre ; l'équipe missionnaire ; le nouveau groupement mis en place pour soutenir les chrétiens du Vieux-Homs en Syrie, déplacés à cause de la guerre.

Dans ce dernier projet, nous collaborons avec l'Oeuvre d'Orient, et le but est la reconstruction de leur maison, appartement, de les réhabiliter. Ainsi, les habitants retrouvent leur lieu et la vie reprend son cours. Depuis quelques temps, de nombreuses quêtes, lors de messes, d'obsèques ainsi qu'un repas de soutien syrien ont permis de commencer cette récolte de fonds. Actuellement, le total des dons atteint 10'000.- sur une somme de 50'000 par année à récolter. Ce projet nous implique, à notre mesure, dans un moyen terme. Un repas de soutien : pizza, après une messe de samedi soir aura lieu début septembre et un deuxième début novembre avec un bilan de cette année écoulée.

Nous continuons d'accueillir la communauté hispanophone en partageant nos locaux et quelques temps forts avec eux. Ainsi des liens se créent entre nos deux communautés. Le Président de la communauté, M. Grégorio Garcia, qui est présent à notre assemblée, est remercié. Par ailleurs, la communauté portugaise a définitivement quitté le centre Mon-Gré. Elle est désormais à l'église de St Nicolas de Flue, à Chailly.

Catherine Gigon Niklaus évoque aussi les moments offerts comme la galette des Rois avec les vœux de la Cure, la messe de la Saint-Valentin, les soupes de carême, le repas des Nations, le Triduum Pascal avec l'Abbé Claude Ducarroz, sans oublier les messes brèves avec une conférence : Jean Pierre Cap nous a expliqué le rôle du mobilier liturgique, Dominique Schröder nous a enchanté avec ses mots et sa guitare, et pour conclure Luc Ruedin nous a ouvert des possibles en nous présentant son ouvrage « Georges Haldas Ety Hillesum poètes de l'essentiel, passeurs vers l'absolu. »

L'autre est aussi celui qui reçoit la communion à domicile, en lien de prières avec l'Église.

L'association Musique au Sacré- Coeur continue de sélectionner des artistes et de nous proposer des concerts tout au long de l'année, pour notre plus grand plaisir. Christiane Exquis souligne que l'église est un lieu cultuel, mais aussi culturel. Au nom du petit groupe qui se démène pour trouver de bons, d'excellents artistes qui se produisent dans notre église, elle remercie les personnes qui assistent fidèlement aux concerts, mais regrette qu'on y compte plutôt peu de paroissiens – Plus de détails sous www.musiqueausacrecoeur.ch. Masayuki Kono, organiste, signale le concert

« imprévu » de ce 14 juin à 20h15 par l'école de musique de Lausanne : « Chantez local, écoutez régional ».

Enfin, un nouveau projet pastoral vient de démarrer avec l'Étincelle, une communauté œcuménique qui inclut tout le canton, collaboration prévue plus spécifiquement avec le groupement catholique du Grand-Lausanne qui se rattache aux institutions pour personnes en situation de déficience intellectuelle, comme une paroisse marraine. Ainsi nous vivrons ensemble des messes (environ 4 à 5), tout au long de l'année avec des personnes en situation de handicap psychique ou/et physique : une autre façon d'enrichir nos relations. Martin Haab, Président du conseil de l'Étincelle se présente et adresse quelques mots chaleureux.

Catherine Gigon Niklaus remercie cordialement tous les bénévoles : Grâce à leur sourire, leur générosité, le temps qu'ils consacrent, le Sacré-Coeur a vécu une année féconde.

Elle termine en citant le Pape François : « La communauté qui préserve les petits détails de l'amour, où les membres se protègent les uns les autres et créent un lieu ouvert et d'évangélisation est le lieu de la présence du Ressuscité qui la sanctifie selon le projet du Père. »

Puis l'Abbé Marc Donzé nous communique les dernières informations relatives au développement de la reconnaissance de Maurice Zundel, de par la ville et par le Monde. Le 1^{er} tome des œuvres complètes vient de paraître, il devra y en avoir encore 8, ce qui donne une idée de la masse de travail. Il évoque la journée de recollection avec les Conseils sur Maurice Zundel en début d'année. La question d'un déménagement éventuellement à Mon-Gré en lien avec le Centre de travail et de documentation se pose, tout comme le nom que l'on pourrait donner à ce centre.

Ensuite, Grégorio Garcia, Président de la mission catholique de langue espagnole cantonale évoque les 4 communautés (Nyon, Yverdon, Vevey/Montreux, Lausanne/Renens/Morges), qui comptent ensemble env. 23'000 catholiques dans le canton, dont à peu près 13'000 à Lausanne. En moyenne, 150 personnes assistent aux célébrations, sans oublier les messes des familles à l'église de Renens, préparation au baptême, au mariage, etc. Il existe un projet de communautés interculturelles locales (Renens, Nyon), mais même si ce projet se réalise un jour, il restera la mission basée à Lausanne. Gregorio Garcia remercie la paroisse, c'est à dire les divers curés, membres des conseils et paroissiens, pour l'accueil et les efforts de ces dernières années. Il annonce en outre le prochain départ du père Paolino.

Luc Ruedin, hébergé durant trois ans au Sacré-Coeur, travaillant en qualité d'aumônier au CHUV est annoncé sur le départ pour l'Allemagne où il sera en charge de la

formation de jeunes novices. Qui sait, peut-être reviendra-t-il un jour sur Lausanne au gré de Maurice Zundel.

Antoine Mbombo Tshimanga présente l'état du projet de jumelage avec les chrétiens de Homs, dans la perspective de la reconstruction des maisons pour les habitants, dans le quartier du Vieux Homs :

Pour financer ce projet, plusieurs quêtes lors de messes et d'obsèques ainsi qu'un premier repas de soutien ont déjà été organisés. Nous avons pris la décision de verser les dons par tranches, à ce jour le montant total des dons concrètement distribués se monte à CHF 10'000.00. Les besoins de ce projet sont de l'ordre de 50.000 Euros/année. Cette année, nous proposons d'organiser encore deux repas de soutien. Le prochain, une soirée pizza sur notre beau parvis (si le temps le permet) se tiendra à la rentrée scolaire un samedi soir après la messe. Un autre repas sera organisé début novembre.

Par ailleurs dès la rentrée, nous laisserons à disposition des paroissiens mais pas que, des bulletins de versements accompagnés d'un texte explicatif sur les objectifs de notre solidarité envers nos frères Chrétiens à Homs.

Puis, Jean-François Calanca lit le mail reçu de l'Abbé Christophe Godel, vicaire épiscopal, à l'attention de cette Assemblée : « Merci pour votre invitation à l'Assemblée générale du 11 juin. Je ne pourrai malheureusement pas y participer, mais je vous souhaite une belle rencontre. Les défis sont grands avec la rénovation de la cure et de Mon Gré, et je remercie tous ceux qui s'y engagent, ainsi que dans la vie de la paroisse. Vous avez une belle paroisse, appelée à continuer à rayonner en particulier grâce à présence et à la foi de la mission de langue espagnole, ainsi que par la mise en valeur de la figure de l'Abbé Maurice Zundel. »

Puis le Président remercie tous les membres du Conseil de paroisse pour leur engagement pour notre paroisse, de longues soirées de travail, le temps passé pour la gestion des projets dans lesquels ils sont impliqués, et l'excellente ambiance qui règne au sein du conseil.

Et avant de partager un verre ensemble, il soumet un sujet de réflexion important, à débattre ultérieurement, et sur lequel il annonce un vote l'année prochaine lors de l'assemblée générale : Comment allons-nous appeler le nouveau bâtiment de Mon-Gré, qui sera central à Lausanne, à une sortie stratégique et très fréquentée de la Gare ? Voulons-nous désormais nommer Mon-Gré « le Centre Zundel », avec la « chapelle Maurice Zundel » ? Voilà une vaste réflexion qui nous amènera de fructueux échanges.

Le curé Vincent Roos revient sur l'année passée, année délicate sur plusieurs plans, et évoque les attentes sur le projet de faire rayonner Mon-Gré. Il souligne le soutien que lui apportent tant Mariella Heinzmann, à qui il délègue nombre de tâches en sa qualité de secrétaire générale, que Leila Fortis qui a pris une place importante comme coordinatrice pastorale. Il exprime sa reconnaissance et l'espoir que cela continue.

Cristina Peduto remercie à son tour toutes les personnes présentes et notre curé. Place au verre de l'amitié, l'assemblée étant close.

Approuvé le 9 octobre 2019